

PUBLICATION LE 09 juin 2020

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

Marchés Online

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DU CROISIC**

Mme Michèle QUELLARD - Maire

5 rue Jules Ferry

44490 LE CROISIC

Tél : 02 28 56 78 50

**W Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **Mission de contrôle technique et de coordination de sécurité et de protection de la santé**

**Référence** FCS 20-01/MA

**Type de marché** Services

**Mode** Procédure adaptée

**Durée** 12 mois

**DESCRIPTION** Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum.  
Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre attribué à 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

**Forme**  
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots  
Les variantes sont refusées

**Reconductions** Oui

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>
N° 1	Mission de contrôle technique		1 000	40 000
N° 2	Mission de coordination de sécurité et de protection de la santé		1 000	30 000

Conditions relatives au contrat

**Financement** Prestations réglées par des prix unitaires Prix fermes. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

**Forme juridique** Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**  
:

Autres renseignements demandés :

- Les documents et renseignements à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont mentionnées dans les documents de la consultation.

Marché réservé : Non

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre

40 % : Prix

## Renseignements

### Correspondre avec l'Acheteur

## Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :

Commune du Croisic

5 rue Jules Ferry

44490 LE CROISIC

Tél : 02 28 56 78 50

[i.paul@lecroisic.fr](mailto:i.paul@lecroisic.fr)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 03/07/20 à 12h00

Documents payants : Non

## Offres

Remise des offres le **03/07/20 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

## Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

## Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'Île-Gloriette 44041 NANTES CEDEX Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Numéro de la consultation : FCS 20-01

## Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Commune du Croisic

5 rue Jules Ferry

5 rue Jules Ferry

44490 LE CROISIC Cedex 44490

Tél : 02 28 56 78 50

[i.paul@lecroisic.fr](mailto:i.paul@lecroisic.fr)

Envoi le 09/06/20 à la publication